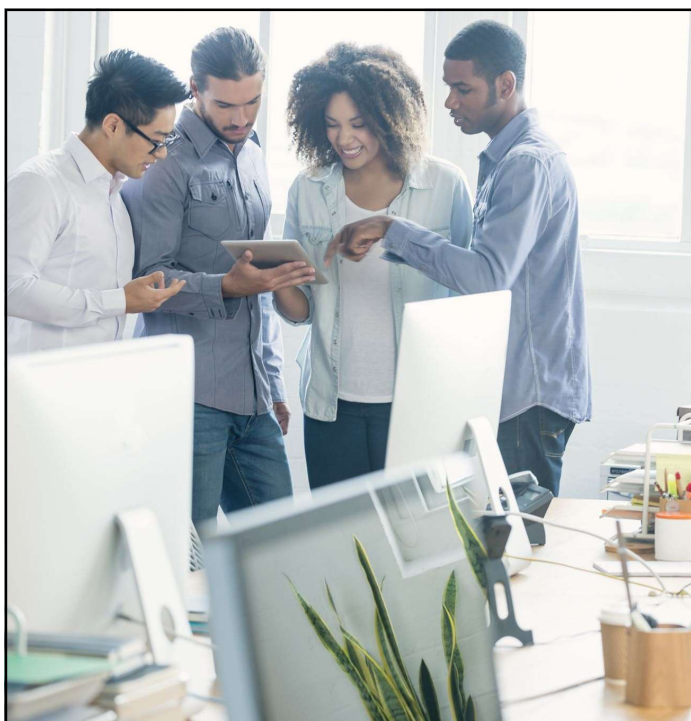




Appel à Projets Inclusion Numérique 2026-2027

Favoriser l'accès équitable aux
technologies numériques



Introduction et Contexte



Stratégie nationale numérique

La stratégie vise à atteindre 100 % des démarches administratives en ligne pour faciliter l'accès aux services.

Inclusion numérique et sociale

L'inclusion numérique est un prérequis essentiel à l'inclusion sociale dans tous les aspects de la vie quotidienne.

Coordination départementale Var

Depuis 2021, un réseau d'acteurs accompagne les publics fragiles dans l'usage du numérique dans le Var.

Appel à projets 2026-2027

Le nouvel appel à projets vise à renforcer l'autonomie des usagers et leur insertion sociale et professionnelle.



Contexte général



Objectifs et Finalités



Objectifs stratégiques

Autonomie numérique des usagers

Viser à améliorer l'autonomie dans l'utilisation des outils numériques pour tous les publics, notamment les plus fragiles.

Accès équitable au numérique

Garantir un accès au numérique sur tout le territoire par un réseau d'acteurs coordonnés et actions gratuites.

Promotion du bien vieillir et insertion

Favoriser le bien vieillir et l'insertion sociale et professionnelle par des initiatives numériques inclusives.

Communication et professionnalisation

Assurer une communication efficace et professionnaliser les interventions pour toucher un large public.



Modalités et Éligibilité



Conditions et acteurs éligibles

Zone d'intervention ciblée

Le département du Var est la zone d'intervention, en mettant l'accent sur les zones manquant d'équipements numériques avec des publics cibles présents.

Types d'opérateurs éligibles

Sont éligibles associations loi 1901, établissements sociaux et médico-sociaux, collectivités territoriales, et acteurs privés non lucratifs.

Critères de projet requis

Les projets doivent être innovants, respecter RGPD et PMR, intégrer le développement durable et être complémentaires à l'offre existante.

Exclusion des financements antérieurs

Les structures déjà financées par le fonds inter-opérateurs ne sont pas éligibles à ce programme.



Critères d'Évaluation



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Garantir l'accessibilité

Associer les usagers

Autonomisation

Confidentialité et RGPD

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Ouverture 16h/semaine, horaires adaptés,
gratuité

Implication, recensement des attentes, plan de
formation

Diagnostic compétences, ateliers adaptés

Respect secret professionnel, normes RGPD

Bilan 2025



CAF 83-BILAN 2025



CAF 83 - BILAN 2025 - Appel à projets inclusion numérique

Temps de remplissage estimé : 21 min (variable selon les options choisies)

Date limite : 31 mars 2026 à 23 h 59 (heure de Paris).

Commencer la démarche

Quel est l'objet de la démarche ?

Ceci est le formulaire électronique qui vous permet de compléter le bilan de l'action ou du projet financé en 2025 par la CAF.

Votre dossier doit être dûment complété et validé avant le 31/03/2026 ou avant si votre action a pris fin en cours d'année.

ATTENTION : la complétude de ce bilan est obligatoire, même si vous ne déposez pas de projet en 2026. Elle conditionne le paiement du solde de votre subvention 2025 ainsi que la recevabilité de votre dossier 2026 si un nouvel appel à projet est proposé.

PREAMBULE

Dossier dûment complété et validé sur demarchessimplifiees.fr avant le 31/03/2026 si vous ne souhaitez pas renouveler l'action

Si vous postulez pour l'appel à projet Inclusion Numérique 2026 le bilan 2025 devra être retourné avant le 30/01/2026.

ATTENTION : la complétude de ce bilan est obligatoire, et conditionne le paiement du solde de votre subvention 2025 ainsi que la recevabilité de votre dossier 2026.

Aucune demande de subvention de fonctionnement au titre de 2026 ne sera instruite sans avoir réceptionné le bilan 2025.

Le bilan 2025 a été allégé car nous vous avons mis à disposition des outils de statistiques d'accompagnement et d'évaluation de la satisfaction des usagers.

Vous avez reçu par notre prestataire Hetis (expéditeur des liens **LARIS**), deux liens personnels en mars 2025

La complétude de ces derniers est indispensable à la validation du bilan 2025 et au versement du solde de la subvention.

Sans ces éléments, votre bilan ne sera pas recevable.

Financements



Modalités financières

Subvention limitée à 80%

Le financement couvre jusqu'à 80 % du coût total pour encourager le cofinancement et les partenariats

- l'aide doit permettre la mise en œuvre de ressources dédiées choisies par l'opérateur comme la compensation de l'éventuelle augmentation de la masse salariale induite par le développement ou la création de l'activité.
- Le montant de la subvention accordée sera défini par le comité de sélection au regard du projet global présenté.

→ Financement pluriannuel

Les projets peuvent bénéficier d'un financement sur plusieurs années, sous condition de crédits et résultats.

Forfait pour ateliers numériques

Un forfait annuel de 2 000 € est prévu pour au moins 10 ateliers numériques réguliers.

Versement en deux temps

L'aide est versée en deux étapes : un acompte initial et un solde après évaluation du projet.

The image shows a hand holding a tablet displaying a form for project submission. The form includes fields for personal and contact information, and a table for budget tracking.

Personal Information		Contact Information	
Given Name	Middle name	Phone ()	
State	Postcode	Other Telephone ()	
City	State	Postcode	Mobile Telephone ()
City	Employer		
Duration (yrs)		Employer Contact	

Budget Tracking	
at budget	Over/Under
at budget	at budget
at budget	at budget
150.00	50.00 under
0.00	150.00 over

Calendrier



Dates clés



Lancement et webinaire

Le lancement et le webinaire d'information sont prévus pour le 4 décembre 2025 afin d'introduire l'appel à projets.

Dépôt des dossiers

La date limite pour déposer les dossiers est fixée au 30 janvier 2026, marquant une étape clé du processus.

Évaluation des projets

L'instruction des dossiers a lieu en février, suivie du comité de sélection en mars 2026 pour évaluer les candidatures.

Bilans et suivi

Un bilan semestriel en juillet 2026 et un bilan annuel en janvier 2027 conditionnent la reconduction du financement.

Engagements et Contacts



Engagements des candidats et financeurs

Engagements des candidats

Les candidats doivent respecter le cahier des charges, mettre en œuvre le plan d'action et assurer une communication adaptée avec les partenaires.

Obligations des financeurs

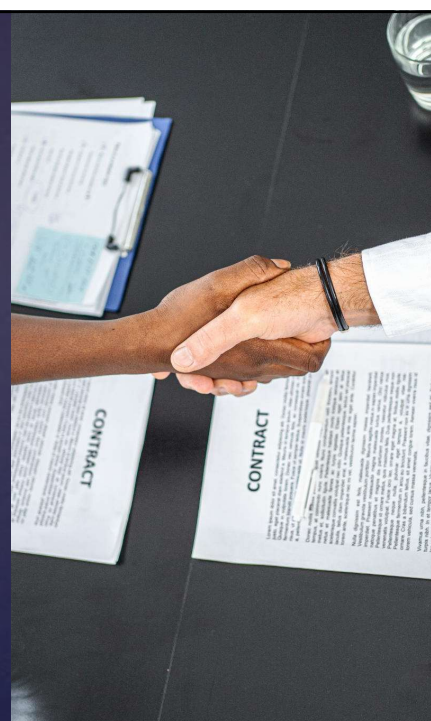
Les financeurs fournissent informations utiles, chartes de confidentialité et outils de suivi pour accompagner les projets.

Coordination et suivi

Compléter les outils de suivi et produire des bilans annuels garantissant la transparence et le bon suivi des actions.

Contacts et dépôt des dossiers

Les dossiers doivent être déposés avant le 30 janvier 2026 via le portail dédié, avec assistance par email disponible sur partenariatcaf@caf83.caf.fr en mettant en objet AAP IN 2026-2027





Merci de votre
attention

